



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E179219

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2026

ÉDITÉ LE

27/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2019

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/03/2023  
86 500

Raison sociale : ECENERGIE CANDAU

865 RD 817  
64270 PUYOO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PAU

Siret : 847 587 540 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7182196

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 304364912003

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 304364912003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 0674083234

Portable : 0674083234

Fax :

Site Internet :

E-mail : candau.ece@gmail.com

Responsabilité légale :  
CANDAU MATHIEU PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique                                                                                   | 22/06/2023           |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 22/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.